



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо +++++ | 3E6.0.0.E | 0H3K3Q
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > « L'usage de l'intelligence artificielle peut être vecteur de risques pour les libertés » Mme Latifa Akharbach à l'Université Columbia à New York 30-31 mars 2023

[A](#) [1] [A](#) [1]

« L'usage de l'intelligence artificielle peut être vecteur de risques pour les libertés » Mme Latifa Akharbach à l'Université Columbia à New York 30-31 mars 2023

31 Mars 2023





Panel 3: Regulatory Responses in Other Parts of the World

Moderator: Justine Limpitlaw

Panelists: Nouri Lajmi, Latifa Akharbach, Luis Roberto Barroso









« Les expériences de régulation des plateformes numériques globales en cours représentent un progrès mais n'apportent pas toutes les solutions escomptées » a déclaré en substance Mme Latifa Akharchab, présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle - HACA lors de sa participation à une conférence internationale organisée les 30 et 31 mars 2023 par Columbia University à New York, sous le thème « *Régulation des plateformes : surmonter les obstacles* ».

Intervenant lors de la session intitulée « *Réponses des régulateurs dans d'autres parties du monde* », Mme Akharchab a affirmé que « La modération des contenus telle qu'elle est exercée par les grandes plateformes pose de nombreux problèmes : « Les entreprises privées que sont les plateformes numériques ne peuvent pas être la police du discours et le régulateur de la parole publique. On exige des Etats de ne pas limiter la liberté d'expression et on permet à des entreprises privées et commerciales de le faire ».

Prenant l'exemple de l'intelligence artificielle, Mme Akharchab a également attiré l'attention sur le fait que la régulation doit s'adapter en permanence à l'accélération technologique. « L'usage croissant de l'intelligence artificielle génère de nombreux risques. Les algorithmes apprenants induisent des situations de discrimination. Il y a en outre, de nombreux risques d'atteinte à la liberté individuelle en raison de l'enfermement algorithmique causé par la personnalisation des contenus telle qu'elle fonctionne sur les plateformes numériques ». « De même a-t-elle ajouté, pour être éthique, l'intelligence artificielle du futur doit prendre en compte la diversité de l'humanité ».

Concernant la possibilité d'étendre au reste du monde l'application de certains textes juridiques tels que *le Digital Services Act* mis en place par l'Union Européenne, la présidente de la HACA a estimé

que « Les plateformes de médias sociaux agissent sur un marché global et transfrontières. Elles doivent de ce fait être responsabilisées à cette échelle, d'autant plus que les risques sont globaux dans l'espace public numérique ».

Organisée dans le cadre de l'initiative *Columbia World Projects*, cette conférence a connu la participation de M. Joseph Stiglitz, lauréat du prix Nobel d'économie, d'eurodéputés, de représentants de l'Unesco, d'éminents professeurs et experts internationaux du numérique, d'instances de régulation, d'acteurs de la société civile de nombreux pays : Etats unis, Inde, Afrique du Sud, Australie, Brésil, Canada, Colombie, Indonésie, Irlande,... pour un échange approfondi et pluraliste sur les différentes approches et expériences internationales en matière de régulation des plateformes numériques.

Mme Akharbach était accompagnée de M. Amine Azziman, Directeur du département de la Coopération Internationale au sein de la HACA.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>